

CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON
Compte rendu réunion du vingt décembre 2004 (20-12-2004)

Absents excusés: Mme Dominique SBRAVA
Secrétaire : Monsieur Nary KEOKOSAL
Démissionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire

- **a approuvé** le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2004
- **a délibéré** pour demande Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour la rénovation de la Salle des Fêtes, Monsieur le Maire propose une demande de 25% de subvention pour les travaux.
- **a délibéré** l'augmentation du coût de concession simple pour une durée de 30 ans. Ce coût est de 150€. Il n'a pas été augmenté depuis 1996.
- **a délibéré** pour la subvention complémentaire des amendes de police d'un montant de 138€
- **a délibéré** pour donner l'autorisation à Monsieur le Maire à déposer le permis de construire courant janvier 2005.
-

Révision du plan d'occupation des sols :

La 1ère réunion de travail est fixée pour le 11 janvier 2005 de 9h00 à 12h00. Le cabinet d'étude viendra une semaine avant à Rontalon pour faire un petit tour sur la commune avec Monsieur le Maire afin d'avoir une idée de l'étendue des travaux à effectuer.

Le service d'urbanisme de la préfecture a transis un plan de travail afin qu'on puisse établir un dossier conforme, comme suit :

- Phase 1 : Diagnostique (établir un état ...)
- Phase 2 :
 - Définition des critères de choix (quels sont les bâtiments agricoles concernés, qu'est qu'un bâtiment agricole ?)
 - des règles de transformation
- Elaborer le dossier de la modification comprenant :
 - Le diagnostic,
 - Les choix retenus
 - Les plans des bâtiments concernés
 - L'enquête public
- Un compte rendu sera établi par le Bureau d'études à chaque réunion
- Approbation du dossier

Salle des fêtes :

Les travaux ne commenceront qu'après avoir reçu l'accord de la DGE.

Assainissement

Concernant le schéma général pour l'assainissement, l'ouverture des plis est prévue pour le 26 janvier 2005.

Mobilier pour la nouvelle bibliothèque

Le conseil a donné son accord sur le coût du mobilier qui est de 14 173,49 €. Rediscuter le devis pour le forfait montage un peu élevé.

Archives municipales et paroissiales

CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON
Compte rendu réunion du vingt décembre 2004 (20-12-2004)

Ces archives sont de plus en plus consultées par le public.

Monsieur le Maire a reçu la société « Archives Multimédia » qui propose de mettre en ligne sur Internet ces archives afin que le public puisse sans se déplacer de chez soi consulter les registres à tout moment. Le coût de mise en ligne est de 350€ et la mise à jour se fera avec un abonnement de 50€ par mois. Les membres du conseil trouvent un peu onéreux l'abonnement et demande un temps de réflexion avant de donner son accord. Monsieur Keo Kosal Nary est chargé de consulter les sites (Vaugneray, Yzeron par exemple) où on peut consulter les registres par Internet. Il fera part de son avis à Monsieur le Maire.

Tour de Table

- Monsieur Joseph GONON informe:
 - Les travaux de la Médiathèque touchent à sa fin. La réception est prévue pour le 23 décembre 2004. C'est une belle prestation. Il faudrait maintenant établir les règles d'utilisation de la salle en haut.
 - Salle des fêtes : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire.
 - Ecole :
 - la barrière en remplacement du grillage le long de la descente est commandée
 - Sécurité incendie : le plan d'entretien est en cours d'étude
 - D'après les devis reçus, la remise en état des stores est très cher. On va essayer de demander d'autres devis.
 - **Remarques** : il faudrait trouver une solution lors des prochaines fêtes au village pour le branchement électrique. Il est anormal d'utiliser le compteur de la Mairie qui ne supporte pas toute la puissance demandée.
- Monsieur Didier CARRA (Commission voirie) fait part :
 - De l'avancement des travaux de pose d'un avaloir afin de capter l'eau
 - De saler manuellement les chemins givrés il y a une dizaine de jours, et principalement sur la route des ASSIERS
- Madame Bénédicte GUILLON fait part :
 - De la présence de beaucoup d'erreur au point de vue des commandes de repas à la cantine. Il faudrait revoir le système des inscriptions.
 - une dizaine de parents n'ont pas encore approuvé le règlement. Le conseil propose qu'on établisse un courrier de relance et décide que si le règlement de la cantine n'est pas approuvé par les parents, les enfants concernés ne seront plus acceptés à la cantine.
- Madame Jacqueline MONS informe :
 - Que le matériel informatique pour la Médiathèque est arrivé. Dans un premier temps, un ordinateur sera installé dans la bibliothèque actuelle afin de pouvoir commencer à entrer les références des livres.

CONSEIL MUNICIPAL de RONTALON
Compte rendu réunion du vingt décembre 2004 (20-12-2004)

- En ce qui concerne les cartes des lecteurs, deux devis sont arrivés, le prix unitaire est compris entre 0.42€ et 0.59€. D'autres appels d'offre sont lancés afin d'avoir un nombre important de choix de fournisseurs.
- Mademoiselle Claudine CHAMBE (Commission information) signale :
 - Que le bilan du Marché de Noël 2004 sera connu après le 06 janvier 2005
 - Que la décoration du village est très appréciée
- Monsieur Nary KEOKOSAL (Commission jeunes) informe :
 - De sa participation à la réunion du 15 décembre 2004 pour l'élection du président du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC) en remplacement de Monsieur TREGOUET démissionnaire. Monsieur POMERET Daniel (Commune de ANSE) est élu Président du SRDC.
 - Que les jeunes ont bien participé au Marché de Noël. Ils ont eu 600€ en vendant des calendriers, des gâteaux ...
 - Que la fréquentation du Centre de Loisirs les mercredis reste faible. Pour la semaine des vacances de Noël, ils sont au nombre de 13ans.
- Monsieur Georges GRATALOUP informe de sa participation avec Monsieur le Maire à une réunion de travail avec le SYDER, France Télécom et l'UPC (câble) pour l'enfouissement des réseaux.
- Monsieur le maire informe:
 - Que pour la consultation des géomètres, nous n'avons reçu qu'une seule réponse
 - Que les membres le Président de la COPA MO, Mme VERGUIN, Monsieur CID ont visité les bâtiments des sœurs et l'ont trouvé en bonne état. Affaire à suivre...

Monsieur le Maire clôt la séance.